

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

DU MERCREDI 05 JUIN 2013

PRESENTS

M. Amans, C. Battain, D. Chauvet, L. Cure, P. Delenne, O. Faury, M-E. Gasnier, G. Leblanc, M-F. Lebrat, R. Lemesre, O. Levent, C. Mazoyer, L. Migliorini, T. Mouri, A. Moyolo, J-M. Paulin, F. Pyttlik, C. Ranc, S. Ranchin-Pereira, J. Rémedi, C. Rivier, E. Rouit, JN. Royer-Manoha, C. Schuler, N. Schwoehrer, L. Serre, G. Torres, C. Vanesse, C. Vignon

EXCUSES

K. Amarant, A. Baron, F. Bénéfice, B. Bonnefoi, M. Burel, D. Campoy, J. Chabal, M-C. Chosson, D. Coulomb, M. Finiels, D. Gential, E. Lacombe, M-N. Laville, G. Melo Dos Santos, F. Moussy, A. Poutard, B. Pueyo, M. Rabier, E. Robert, C. Rozier, M-C. Segers, F. Thiery, A. Vernet, A. Vialle, M. Zaroni

INTRODUCTION

Accueil et ouverture de la séance par Laetitia SERRE Présidente et Catherine SCHULER, suppléante d'Alain Vialle, vice président de la CDAJE.

L. Serre introduit la séance en précisant que la séance d'aujourd'hui va proposer une nouvelle formule de déroulé de la Commission, visant à favoriser les discussions, permettre plus d'interactivité et proposer des échanges d'expériences.

Ce sera également l'occasion de préparer le nouveau Contrat Enfance Départemental qui sera signé en fin d'année, toujours dans une volonté politique de privilégier la qualité d'accueil et l'équité entre tous les ardéchois. Cela en lien avec le renouvellement des schémas sociaux départementaux 2014-2018.

C. Schuler se félicite de la pérennité du travail effectué en commun y voyant des réelles opportunités de développement du territoire ardéchois en terme d'accueil du jeune enfant, de soutien au retour à l'emploi et à l'insertion, ainsi qu'en terme de bien vivre et de services aux assurés ardéchois. La COG étant toujours en phase de finalisation, la CAF espère pouvoir transmettre les données financières nécessaires à la bonne marche de cette coopération au mieux fin juillet, au pire à la rentrée.

ORDRE DU JOUR

- Compte-rendu de la séance du 23/01/13..... page 2
- Actualité : Rythmes scolaires, Charte Qualité, S/Commission Insertion..... page 2
- Contrat Enfance Départemental : Fiches actions..... page 3
- Relais d'Assistants Maternelles : présentation d'une initiative page 4
- Communication : Identification visuelle de la Commission..... page 4
- Lieu d'Accueil Enfant Parent : présentation d'une structure..... page 5
- Questions diverses et ordre du jour de la prochaine CDAJE page 6

COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la séance du 23 janvier 2013 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

RYTHMES SCOLAIRES

Situation en Ardèche – présentation M. AMANS

M. Zanoni interrogé sur ce point en amont a apporté l'élément de réponse suivant : le bilan de la mise en place des rythmes a été présenté au Conseil Départemental de l'Education Nationale le 31 mai dernier.

La Commission n'ayant finalement pas été destinataire du compte-rendu de cette séance, nous ne pourrions en dire d'avantage.

Position de la CAF – présentation O. FAURY

Toujours dans l'expectative du fait de la non signature de la prochaine Convention d'Objectifs, il est toutefois clair que la CAF devrait positionner un budget sur ce sujet, afin de pouvoir accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de cette réforme.

De ce fait, il semble nécessaire que la Commission puisse prendre une part plus active dans la recherche de réponses à donner aux territoires pour le péri-scolaire et les ALSH notamment.

Pour ce faire, la Commission souhaite proposer en accord avec M. Zanoni une rencontre entre les différentes institutions parties prenantes, afin de déterminer si la mise en place d'une S/Commission de travail animée par la CDAJE peut voir le jour à la rentrée. Contact sera donc pris avec M. Zanoni afin de pouvoir mettre en place cette rencontre début juillet.

CHARTRE QUALITE

Journée Partenariale Départementale – présentation M. AMANS

Cette journée de travail et d'échange à l'attention des professionnels de l'accueil du jeune enfant aura donc bien lieu le samedi 19 octobre 2013 à Ruoms.

Compte tenu du choix qui a été fait d'organiser cette journée en sud Ardèche, le groupe chargé de l'organisation a souhaité proposer un service de déplacement collectif au moyen de la location d'un bus effectuant le trajet depuis Annonay avec plusieurs points de ramassage.

L'ensemble des témoignages de porteurs de projet qui seront proposés tout au long de la journée sont issus des projets présentés cette année dans le cadre de l'appel à projet Charte Qualité. C'est une façon de faire connaître au sein du réseau ce que chacun fait et de valoriser les travaux des structures.

Appels à projet 2013 - présentation M. AMANS

La commission technique d'examen des dossiers a retenu 22 des 31 projets qui ont été reçus cette année.

Ces conclusions sont soumises d'une part au vote des élus du Conseil Général le 03 juin. L. SERRE précise que les élus ont actés l'ensemble des propositions. Et d'autre part aux élus de la CAF le 07 juin prochain. Dès réception des résultats, un courrier de notification sera envoyé à chaque porteur de projet.

Par ailleurs un travail de réflexion a été engagé par les techniciens de la CDAJE pour réformer les modalités de participation aux appels à projet qui seront proposés dans le cadre du nouveau Contrat Enfance.

MAM – présentation M. AMANS

Les trois demandes d'adhésion à la Charte Qualité par les trois structures existante en Ardèche à ce jour ont été validées techniquement et soumises à la validation des élus du Conseil Général. Puisque cette adhésion conditionne l'obtention d'une aide au démarrage attribuée par le Conseil Général.

L. SERRE précise que là aussi les trois adhésions ont été actées par les élus le 03 juin dernier en commission permanente.

S/Commission Insertion – présentation M. AMANS

Entre les mois de mai et de juillet se déroule, à l'échelle des Pôles constituant les Unités territoriales du Conseil Général, dix réunions de terrain co-animées par la CDAJE et les services du Conseil Général.

Il s'agit de permettre une identification réciproque des acteurs professionnels des secteurs de l'accueil du jeune enfant et des services sociaux (CAF, MSA et CG) afin d'améliorer localement l'accueil d'enfant dont les parents sont en situation de ré-insertion sociale et/ou professionnelle.

Par ailleurs ces rencontres permettent de mettre en valeur les outils de communication sur ce sujet dont disposent les différents partenaires comme le site www.mon-enfant.fr.

A ce jour trois réunions ont déjà eu lieu dont les retours sont globalement positifs.

CONTRAT ENFANCE DEPARTEMENTAL (CED)

Fiches actions – présentation M. AMANS

L'ensemble des sept fiches qui sont présentées ce jour ont obtenu un accord de principe par la commission d'élus du Pôle Social en avril dernier.

Ce qui est à retenir est la volonté forte de renforcer les moyens mis à disposition de la commission :

- fiche 1 et 4, renfort de la fonction de coordination et de l'action de communication avec la création d'un poste de secrétariat/assistant communication.
- Fiche 5, reconnaissance du travail effectué par l'ACCEP et reconduction de la convention de prestation de service.
- Fiche 6, renfort de la fonction d'accompagnement avec la création d'un poste supplémentaire basé sur le sud et reconduction de la convention de prestation de service avec AFR.
- Fiche 7, renfort de la fonction d'accompagnement avec une augmentation du temps de travail de la chargée de mission.

Autres parties constituant le Contrat – présentation M. AMANS

Pour l'introduction du contrat les trois partenaires CG, CAF et MSA, rappelleront les orientations et volontés politiques en la matière déclinées dans la partie diagnostic sous la forme de fiches techniques thématiques. L'objectif est de pouvoir extraire cette partie pour en faire un livret d'aide à la décision à l'attention des élus et techniciens « petite enfance » du territoire et ainsi de pouvoir le diffuser largement.

Calendrier – présentation M. AMANS

La signature officielle du contrat devrait avoir lieu début décembre 2013.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Expérimentation du RAM de Vogüé et des assistantes maternelles du secteur autour de la rédaction d'une Charte Qualité de l'accueil – présentation P. DELENNE, responsable du RAM et C. VANESSE, assistante maternelle

Voir la présentation Power point en pièce jointe pour le détail de cette initiative.

Ce travail symbolise la volonté d'un groupe d'assistantes maternelles de rendre plus visible la qualité de leur travail et ainsi d'être reconnues par tous comme des professionnelles de l'accueil.

C'est un travail de grande qualité que la Commission suivra dans son évolution avec intérêt. De plus cela pourrait constituer un cas d'école pour le réseau des RAM.

Ce travail est très soutenu par la CdC des Gorges de l'Ardèche. La Commission réfléchira, à terme, également donner une reconnaissance visible de cette Charte au regard de celle existante pour les structures d'accueil.

COMMUNICATION

Identification visuelle – M. AMANS

Un rendez-vous avec les trois responsables des services communication des partenaires à eu lieu en mai dernier. Cette rencontre avait pour objectif de définir les termes d'une collaboration plus étroite et concertée. La base de cette discussion était la fiche action 4 du futur Contrat Enfance.

Deux temps de travaux sur la communication sont proposés à la Commission :

- l'établissement d'une liste de thèmes sur lesquels la Commission souhaiteraient qu'il y ait des publications dans les revues des partenaires sur 2013-2014. Ce travail sera effectué lors de la prochaine CDAJE
- la création d'une identification visuelle pour la Commission. Il s'agit de dégager ensemble ce que la CDAJE représente, le message quelle souhaite faire passer et de transmettre ces éléments à un des graphistes du CG qui pourra ainsi faire une proposition. Ce travail doit être finalisé pour début juillet afin que la communication pour le 19 octobre puisse l'utiliser. Aussi la validation sera faite par L. SERRE, A. VIALLE, JN. ROYER-MANOHA, O. FAURY, C. RANC et G. LEBLANC.

Ci-après les éléments qui ont été énoncés par les membres de la Commission :

- un travail partenarial, de qualité contribuant à la professionnalisation des acteurs.
- un lieu d'ouverture qui crée et met du lien entre partenaires et professionnels qui parle d'accueil, d'enfance.
- contribue au développement et à l'ouverture des enfants ardéchois : tournée vers l'avenir.
- lieu où les choses se font ensemble.
- une instance fonctionnelle, opérationnelle. Espace de co-construction qui travaille sur des valeurs essentielles tel que l'équité et l'égalité.
- c'est un espace d'orchestration, d'harmonisation.
- c'est une bouffée d'oxygène, un espace de dynamique collective et dynamisant.
- réseau où l'on y développe l'accueil du jeune enfant.
- un endroit où l'on se donne la main en même temps qu'un coup de main.
- il faut au niveau de la symbolique du visuel quelque chose d'ascendant, en élévation, en construction : comme des cubes aux faces différentes que l'on empile.
- C'est un arc en ciel : symbole de différentes compétences et expériences multiples et complémentaires.

Ce visuel serait bien sûr complété par les trois logos des financeurs.

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT

Présentation du LAEP des Vans et du réseau bi-départemental CALAEPDA – présentation S. RANCHIN PEREIRA, responsable du LAEP et C. VIGNON, représentante du réseau

Voir les documents du LAEP en pièces jointes.

Il apparaît effectivement nécessaire à la Commission que ces lieux puissent être mieux intégrés aux différents travaux de la CDAJE car ces espaces représentent de véritables traits d'union entre l'accueil du jeune enfant et la question de la parentalité.

Peut être un travail de réflexion devra être mené pour permettre au réseau d'avancer vers une structuration. Réseau qui pourrait être un réel appui pour les partenaires dans la mise en place de nouveaux LAEP par exemple.

QUESTIONS DIVERSES ET PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE CDAJE

Traitement de l'accueil à domicile

Il s'agit là de relancer la S/Commission de travail à partir de la première rencontre qui avait eu lieu le 04 avril 2012 avec l'ensemble des acteurs. La Commission propose de programmer une réunion en juillet.

Ordre du jour de la CDAJE d'automne

Les temps principaux de travaux seront la définition de la ligne éditoriale 2013-2014 et la présentation du Contrat Enfance Départemental finalisé.

Ainsi qu'une présentation des futurs schémas territoriaux du département 2014-2018 en cours de rédaction.

La prochaine séance sera le **jeudi 14 novembre 2013 à 9h** à Privas.

Laetitia SERRE, Présidente de la CDAJE	Alain VIALLE, Vice-président de la CDAJE
---	---